

ANNEXES

Les 24 registres d'enquête, les 24 certificats d'affichage, les 8 parutions dans les journaux ont été remis directement à la Direction Départementale des Territoires de l'Isère.

- 6-1 Liste des abréviations
- 6-2 Procès verbal de synthèse des observations
- 6-3 Mémoire en réponse du Maître d'Ouvrage
- 6-4 Photo de l'affichage sur le site de la station d'épuration de Reventin-Vaugris
- 6-5 Visite de la station d'épuration, organisée par le SYSTEPUR le 11 juillet, dans le cadre de l'enquête publique :
 - information préalable du SYSTEPUR
 - information préalable de la commune de Reventin-Vaugris
 - photos de la visite,
 - Power Point de présentation de la visite
- 6-6 Communication des communes concernant l'information sur l'enquête publique
 - Proposition d'article réalisé par le SYSTEPUR
 - Mails adressés aux associations environnementales
 - Article dans la lettre info d'Ampuis de juin 2013
 - Article dans « Vienne aujourd'hui » n°97 de juillet 2013
 - Site internet de Oytier Saint Oblas, Serpaize, Seyssuel, Viennagglo.

LISTES DES ABREVIATIONS

EU : Eaux Usées

EP : Eaux Pluviales

EQ : Équivalent Habitant

DBO5 : Demande Biochimique en Oxygène en 5 jours, soit la quantité d'oxygène nécessaires à la dégradation des matières organiques par voie biologique

DDT : Direction Départementale des Territoires

DCO : Demande Chimique en Oxygène, soit la quantité d'oxygène nécessaires à la dégradation chimique des matières organiques et éventuellement d'une partie des matières minérales

DO : Déversoir d'Orage

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement et du Logement

EI : Étude d'Impact

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

ICPE : Installation Classée Pour l'Environnement

MES : Matières En Suspension, soit l'ensemble des matières organiques ou minérales présentes sous forme de particules en suspension dans l'eau.

MI : Mètre linéaire

MO : Maître d'Ouvrage

NTK : azote kjeldahl, comprend l'azote sous les formes organiques et ammoniacales à l'exclusion des formes nitreuses et chimiques.

PDU : Plan de Déplacement Urbain

PR : Poste de Relevage

STEP : Station d'Épuration

SYSTEPUR : Le Syndicat Mixte d'Exploitation de la Station d'Épuration de l'Agglomération Viennoise.

PROCES VERBAL DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Cadre juridique

Article R123-18, Modifié par **Décret n°2011-2018 du 29 décembre 2011 - art. 3**

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est mis à disposition du commissaire enquêteur ou du président de la commission d'enquête et clos par lui.

Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête rencontre, dans la huitaine, le responsable du projet, plan ou programme et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet, plan ou programme dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles

Bilan des observations

- 2 personnes sont venues lors des permanences,
- 2 personnes ont rempli le registre mis à disposition à la mairie de REENTIN-VAUGRIS.
- 1 lettre, Recommandée Accusé réception, a été envoyée.

Synthèse des observations

J'ai indexé les notes sur le registre « R » suivi du n° d'ordre, et les courriers « C » suivi du n° d'ordre.

Registre de Vienne

- R1, Monsieur Jacques REMILLIER, Maire de Vienne, en date du 4 juillet, **demande** que lors de la réalisation du bassin de rétention prévu « sur le parking au nord de la station de pompage de Vienne Nord », il faudra prévoir **le déplacement de la conduite d'eau potable (DN 500mn) située dans la zone d'implantation.**

Registre de REVENTIN-VAUGRIS

- R1, Monsieur Michel BERTHOIS, en date du 29 juillet, habitant 1242 chemin du Vieux Vaugris, 38121 REVENTIN-VAURIS, **demande si la capacité de relevage sera suffisante en période de forte pluie.** Il remarque qu'en cas de saturation de la capacité de relevage, il y aura des rejets directs sans épuration, ce qui serait non conforme.
D'autre part, **il indique que le trafic lié au fonctionnement de la station d'épuration sera augmenté** ; d'abord, par l'augmentation des apports complémentaires (vidanges des fosses, bac à graisse...) qui seront amenés par camion et d'autre part, l'augmentation de la capacité de traitement augmentera la production des boues qu'il faudra transporter sur les centres de compostage.
Or, le dossier lui semble incomplet concernant l'impact de l'augmentation du trafic lié au fonctionnement de la step. Il fait référence au PDU ViennAgglo traitant les prévisions (2012-2017) du trafic sans prendre en compte l'augmentation liée à la step. Le nombre d'acci-

dents recensés (2004-2008) indique une situation actuelle déjà insatisfaisante, les points noirs recensés se situant sur les communes de Vienne, de Reventin-Vaugris et de Chasse sur Rhône. Les principaux axes accidentogènes étant la RN7 et la RD4, axes impactés par le trafic lié à la step.

En conclusion, il demande que ViennAgglo prévoit une participation financière et technique pour aménager l'accès et la sécurité routière du lieu de cet équipement qu'il qualifie d'intérêt général public et communautaire.

- R2, Madame CELARD, Maire de REVENTIN-VAURIS, commune où se situe la station d'épuration, indique que les travaux d'agrandissement et de réhabilitation de la step étaient nécessaires. Elle est satisfaite que l'agrandissement soit raisonnable et que les nuisances soient diminuées. Elle regrette qu'aucune solution ne soit envisagée à court terme concernant la circulation, très problématique à cet endroit. **Elle demande que la circulation des camions lors des travaux soit gérée afin de minimiser les nuisances pour les usagers aux heures de pointe.**
Bien que les habitants soient proche de la station, ils ne semblent pas inquiets et participent peu aux actions d'informations menées par la commune et le SYSTEPUR ; **elle demande que malgré tout, le SYSTEPUR continue de mener des actions d'informations régulièrement.** Elle est satisfaite de l'aménagement prévu pour le parcours pédagogique.
- R3, Madame CELARD, 409 chemin de la Jacquelière, le vieux Vaugris, 38121 Reventin-Vaugris, en tant qu'habitante, n'a pas de remarque particulière ; **elle demande que les élus soient vigilants à maîtriser les coûts de fonctionnement qui seront dus par les ménages.**

Courrier reçu :

- C1, lettre Recommandée Accusée Réception de Monsieur Jacques REMILLIER, Maire de Vienne : idem note R1 du registre de Vienne.

Le 9 juillet 2013
Le commissaire enquêteur
Capucine Morin

Départements de l'Isère et du Rhône



SYSTEPUR

**EXTENSION ET REHABILITATION DE LA STATION
D'EPURATION – MISE EN CONFORMITE DU SYSTEME DE
COLLECTE DES EAUX USEES**

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DU CODE
DE L'ENVIRONNEMENT**

**MEMOIRE EN REPONSE AU PROCES-VERBAL DU COMMISSAIRE
ENQUETEUR**

	<i>SIEGE</i>	<i>IMPLANTATION REGIONALE</i>
	Cabinet MERLIN Groupe MERLIN	
	6, Rue Grolée 69289 LYON Cédex 02	10, Rue Stella 69002 LYON
	Téléphone : 04-72-32-56-00 Télécopie : 04-78-38-37-85	Téléphone : 04-72-56-97-10 Télécopie : 04-72-55-97-11
	E-mail : cabinet-merlin@cabinet-merlin.fr	E-mail : cm-lyon@cabinet-merlin.fr

	EURYECE* Groupe MERLIN	ZI Bois des Lets Allée du Rossignol 26 130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
		Téléphone : 04-75-04-78-24 Télécopie : 04-75-04-78-29

GRUPE MERLIN/Réf doc : R00062 - ER1 - AUT - ME - 1 - 022

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	M. GUIBAL	R. GIRARD	13/08/2013	Création

SOMMAIRE

1	OBJET DE LA PRESENTE NOTE.....	3
2	SYNTHESE DES OBSERVATIONS.....	4
2.1	REGISTRE DE VIENNE	4
2.2	REGISTRE DE REVENTIN-VAUGRIS	4

1 OBJET DE LA PRESENTE NOTE

L'enquête publique relative à l'extension et la réhabilitation de la station d'épuration du SYSTEPUR ainsi qu'à la mise en conformité du système de collecte des eaux usées s'est déroulée du 1^{er} juillet 2013 au 2 août 2013.

Cette présente note a pour objectif d'apporter les réponses aux remarques et observations formulées dans le procès-verbal du Commissaire Enquêteur.

Pour plus de clarté, celles-ci sont reprises dans la suite du document en italique sur fond de couleur bleue, dans l'ordre chronologique du procès-verbal.

2 SYNTHESE DES OBSERVATIONS

2.1 REGISTRE DE VIENNE

R1. Monsieur Jacques REMILLIER, Maire de Vienne, en date du 4 juillet, demande que lors de la réalisation du bassin de rétention prévu « sur le parking au nord de la station de pompage de Vienne nord » il faudra prévoir le déplacement de la conduite d'eau potable (DN 500 mm) située dans la zone d'implantation.

Le programme de travaux issu du Schéma Directeur d'Assainissement du SYSTEPUR sera suivi, pour chaque bassin d'orage à créer, d'études préalables à leur réalisation. Ces études définiront toutes les opérations à prévoir et notamment le dévoiement des réseaux présents dans la zone de chantier.

2.2 REGISTRE DE REVENTIN-VAUGRIS

R1. Monsieur Michel BERTHOIS, en date du 29 juillet, habitant 1242 chemin du Vieux Vaugris, 38121 REVENTIN-VAUGRIS, demande si la capacité de relevage sera suffisante en cas de forte pluie. Il remarque qu'en cas de saturation de la capacité de relevage, il y aura des rejets directs sans épuration, ce qui serait non-conforme.

La capacité du poste de relèvement en entrée de la station d'épuration est de 3 000 m³/h. Le débit de pointe de temps sec calculé en entrée de l'installation sera de 1 150 m³/h, celui de temps de pluie de 2 562 m³/h. Ce dernier débit calculé lors des études de maîtrise d'œuvre intègre tous les aménagements prévus sur le réseau de collecte du SYSTEPUR et plus particulièrement les bassins d'orage.

Le poste de relèvement comporte donc les capacités suffisantes pour relever les effluents bruts arrivant sur la station d'épuration. Seuls des événements pluvieux exceptionnels pourront entraîner des rejets directs au milieu récepteur.

**SYSTEPUR
EXTENSION ET REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION – MISE EN CONFORMITE DU
SYSTEME DE COLLECTE DES EAUX USEES**

R1 (suite). D'autre part, il indique que le trafic lié au fonctionnement de la station d'épuration sera augmenté : d'abord, par l'augmentation des apports complémentaires (vidanges des fosses, bac à graisses...) qui seront amenés par camion et d'autre part, l'augmentation de la capacité de traitement augmentera la production des boues qu'il faudra transporter sur les centres de compostage.

Or, le dossier lui semble incomplet concernant l'impact de l'augmentation du trafic lié au fonctionnement de la step. Il fait référence au PDU ViennAgglo traitant les prévisions (2012 – 2017) du trafic sans prendre en compte l'augmentation liée à la step. Le nombre d'accidents recensés (2004 – 2008) indique une situation actuelle déjà insatisfaisante, les points noirs recensés se situant sur les communes de Vienne, de Réventin-Vaugris et de Chasse-sur-Rhône. Les principaux axes accidentogènes étant la RN7 et la RD, axes impactés par le trafic lié à la step.

En conclusion, il demande que ViennAgglo prévoit une participation financière et technique pour aménager l'accès et la sécurité routière de cet équipement qu'il qualifie d'intérêt général public et communautaire.

• **En phase de chantier**

Le trafic de camions sera minimisé de manière significative lors des phases de terrassement et reconstitution du talus pour les aménagements paysagers. En effet, les déblais et remblais seront stockés temporairement sur site soit sur la parcelle située au Sud de la station appartenant à la CNR, soit au Nord sur le terrain en face de la station.

Le trafic de camions de chantier (bétonnière, approvisionnement des matériaux et matériels) s'étalera sur toute la journée et ne sera pas concentré sur les heures de pointe.

D'une manière générale, il est évident que les travaux, comme tous travaux, engendreront temporairement une densification du flux de circulation (camions et véhicules) inévitable mais le SYSTEPUR veillera à minimiser leurs impacts et le rappellera lors des réunions de chantier.

• **En phase d'exploitation**

Trafic de camions lié à l'activité de la station d'épuration

En situation actuelle, les flux de camions constatés sont détaillés dans le tableau suivant :

Produit et sens du flux	Volume annuel m3/an	Capacité unitaire de transport	Nombre de camions / an	Nombre de camions / semaine
Matière de vidange Flux entrant	500	8	63	1,2
Lixiviat Flux entrant	3 000	25	120	2,3
Boue déshydratée Flux sortant				5,0
Refus de dégrillage et sables Flux sortant				1,0
Polymère désydratation Autonomie de stockage 30j			12	0,2
			TOTAL	10

**SYSTEPUR
EXTENSION ET REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION – MISE EN CONFORMITE DU
SYSTEME DE COLLECTE DES EAUX USEES**

Trafic de camions sur la RD4 et la RN7

Les derniers éléments de comptages transmis par la Direction Interdépartementale des Routes, gestionnaire de la RN 7 sur le Pays Viennois, et le Conseil Général de l'Isère, gestionnaire de la RD 4, indiquent le trafic moyen journalier suivant :

Sur la RD4 - Section située au sud du carrefour RD4/RD4G	4 900 véhicules/j (part de poids lourds non identifiée)
Sur la RN 7 - Tronçon sud de Reventin-Vaugris	13 200 véhicules/j

La principale difficulté routière proche de l'accès de la station est le carrefour Est RN 7/RD 4. Le débouché de la RD 4 sur la RN 7 sature notamment en début et fin de journée (heures de pointe), la file d'attente des véhicules pouvant remonter jusqu'au droit de l'accès de la station.

Conclusion

L'exploitation de la station d'épuration augmentera donc la circulation de camions dans une très faible proportion sans aggraver de façon significative la circulation routière dans un secteur problématique depuis 15 ans.

En effet, les difficultés de circulation observées aujourd'hui aux heures de pointe au carrefour RD4/RN7 ne sont pas dues à la présence de la station d'épuration et l'objet du projet n'est pas de trouver une solution à ce problème de circulation. Il est néanmoins important de ne pas l'aggraver, ce qui a été démontré précédemment. De plus, le SYSTEPUR n'est pas gestionnaire de ces voiries et n'a aucune compétence dans ce domaine.

Par ailleurs, les horaires d'entrées et de sorties des différents véhicules s'étaleront sur la journée pendant les heures d'ouverture de la station et ne coïncideront pas obligatoirement avec les heures de pointe.

Enfin, concernant, l'implication technique et financière de ViennAgglo, il y a lieu de se référer au domaine de compétence « voirie communautaire » qu'exerce la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois et qui s'applique uniquement sur les voies communales. Cela exclut de fait les routes nationales et les routes départementales.

R2 Madame CELARD, Maire de REVENTIN-VAUGRIS, commune où se situe la station d'épuration, indique que les travaux d'agrandissement et de réhabilitation de la step étaient nécessaires. Elle est satisfaite que l'agrandissement soit raisonnable et que les nuisances soient diminuées. Elle regrette qu'aucune solution ne soit envisagée à court terme concernant la circulation, très problématique à cet endroit. Elle demande que la circulation des camions lors des travaux soit gérée afin de minimiser les nuisances pour les usagers aux heures de pointe.

Comme mentionné ci-dessus, le trafic de camions de chantier (bétonnière, approvisionnement des matériaux et matériels) s'étalera sur toute la journée et ne sera pas concentré sur les heures de pointe.

D'autre part, la mise en place d'une aire de stockage temporaire permettra de réduire encore l'impact des travaux sur la circulation routière aux alentours.

**SYSTEPUR
EXTENSION ET REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION – MISE EN CONFORMITE DU
SYSTEME DE COLLECTE DES EAUX USEES**

R2 (suite). Bien que les habitants soient proches de la station, ils ne semblent pas inquiets et participent peu aux actions d'informations menées par la commune et le SYSTEPUR. Elle demande que malgré tout, le SYSTEPUR continue de mener des actions d'information régulièrement. Elle est satisfaite de l'aménagement prévu pour le parcours pédagogique.

Le SYSTEPUR a déjà réalisé deux réunions d'information à destination des riverains pendant la phase d'études en mars 2012 et en juillet 2013. Le SYSTEPUR continuera à informer les riverains, tant au cours de la phase de travaux d'extension de la station qu'en phase d'exploitation, via des réunions d'information ou des journées portes ouvertes.

R3. Madame CELARD, 109 chemin de la Jacquelière, le vieux Vauvris, 38121 Reventin-Vauvris, en tant qu'habitant, n'a pas de remarque particulière, elle demande que les élus soient vigilants à maîtriser les coûts de fonctionnement qui seront dus par les ménages.

Le projet d'extension de la STEP du SYSTEPUR sera financé par des subventions publiques et des emprunts. L'augmentation des contributions des collectivités membres du SYSTEPUR sera impactée sur la redevance d'assainissement collectif. Le projet validé par les élus du SYSTEPUR prévoit une augmentation lissée sur plusieurs années de la redevance assainissement.

A ce jour, le plan de financement final du projet n'est pas encore connu mais les élus du SYSTEPUR portent une attention particulière sur l'impact de ce projet sur la redevance assainissement payée par les usagers des collectivités membres.

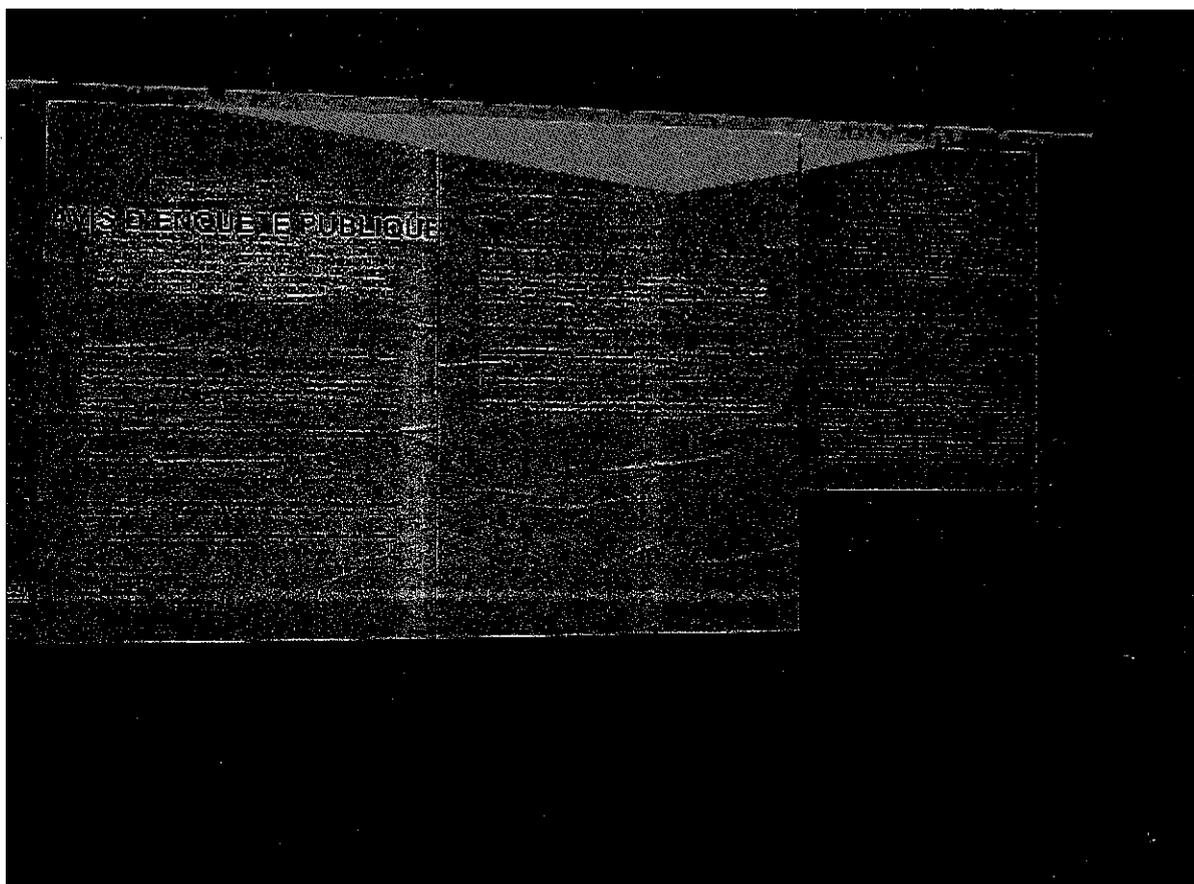


Photo de l'avis d'enquête sur le site de la station d'épuration à Reventin-Vaugris

Mail d'invitation à la visite de la step organisée par leSYSTEPUR

Lecture d'un message - mail Orange

http://webmail.g.orange.fr/webmail/fr_FR/pfRead.htm?FOLDER...

contenu du message

de "FRAYSSE Sandrine" <sfraysse@viennagglo.fr>
"Valérie Bertrand (Diémoz)" <valeriebertrandmairie@orange.fr>; mairie@ampuis.com;
mairie-diémoz@wanadoo.fr; "mairie St Cyr" <stcysurlehone@gmail.com>;
"NICOLETTI@ste-colombe.fr" <nicoletti@ste-colombe.fr>;
mairie.saint.georgesdesp@orange.fr; mairie@tupinetsemons.fr;
mairie@tupinetsemons.fr; corinne.lutterbacher@ampuis.com;
mairie.chonaslamballan@wanadoo.fr; mairie@maine-chuzelles.fr;
accueil.mairie@estrablin.fr; mairie-eyzin-pinet@wanadoo.fr; mairie.jardin@wanadoo.fr;
mairieluzinay@gmail.com; catherine.moidieu@wanadoo.fr; sandrine.simon@ville-
pont-veque.fr; mairie.reventin-vaugris@wanadoo.fr; mairie.septeme@wanadoo.fr;
mairie-serpaize38@wanadoo.fr; secretariat@seyssuel.fr; "mairie st romain"
<accueilmairie@saintromainengal.fr>; sisorlindevienne-mairie@wanadoo.fr;
mairie@mairie-villettedevienne.fr; secretariat@lescotesdarey.fr; hietang@mairie-
vienne.fr; mairie.contact@cyber.fr; damien.denolly@moidieu-detourbe.fr
"GAVIOT-BLANC Gilles" <ggaviot@viennagglo.fr>; "CORREARD Francis"
<fcorreard@viennagglo.fr>; "Capucine MORIN" <capucine.morin@orange.fr>; alain-
monteil-38@orange.fr
date 10/07/13 14:11
objet Visite de la station d'épuration du SYSTEPUR

Mesdames les Maires, Messieurs les Maires,
Nous organisons une visite de la station d'épuration actuelle du Systepur ainsi qu'une présentation du projet d'extension. Cette visite était à destination des usagers de la commune de Reventin Vaugris mais si vous souhaitez y participer, les élus du conseil municipal ou tout particulier, c'est avec plaisir que nous vous invitons

le Jeudi 11 juillet 2013 à 18 h

à la station d'épuration de Reventin Vaugris (route du barrage)

Je reste à votre disposition pour plus d'information.

Cordialement,

Sandrine Fraysse

Responsable service assainissement

sfraysse@viennagglo.fr



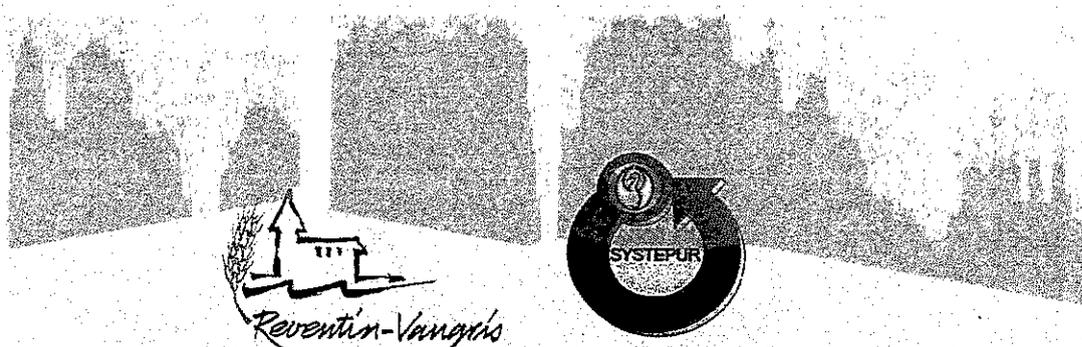
30 avenue du Gnrail Lederc
Espace Saint Germain
- Bâtiment Antarès -
B.P. 263
38217 VIENNE CEDEX

Tél : 04 27 87 80 26

! Depuis le 1^{er} janvier 2012, veuillez noter que mon adresse mail est
sfraysse@viennagglo.fr

P Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce mail qu'en cas de nécessité.

Affichette réalisée par la commune de Reventin-Vaugris



STATION D'EPURATION DE REVENTIN-VAUGRIS

1ère Enquête publique

(concernant son extension)

du 1er juillet au 2 août dans 24 communes

2ème Enquête publique

*(concernant la mise en place d'un traitement de "digestion
des boues et des graisses")*

du 8 juillet au 9 août dans 6 communes

**Les dossiers concernant ces enquêtes publiques sont
consultables en mairie aux heures d'ouverture**

POUR PLUS D'INFORMATIONS UNE

VISITE GUIDEE

EST ORGANISEE LE

JEUDI 11 JUILLET de 18h à 20h

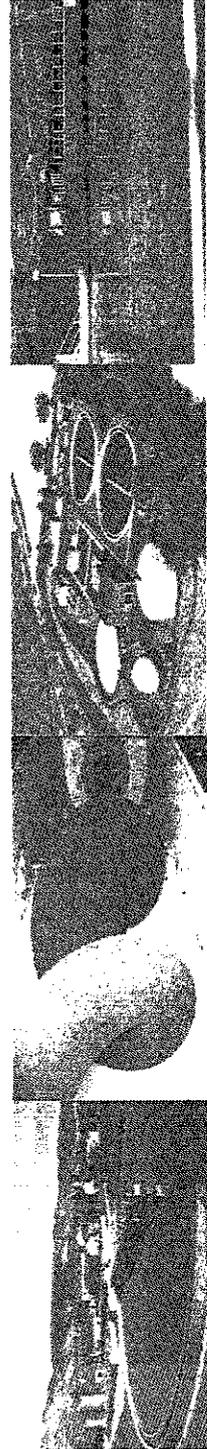
Photos prises lors de la visite de la station d'épuration du 11 juillet 2013

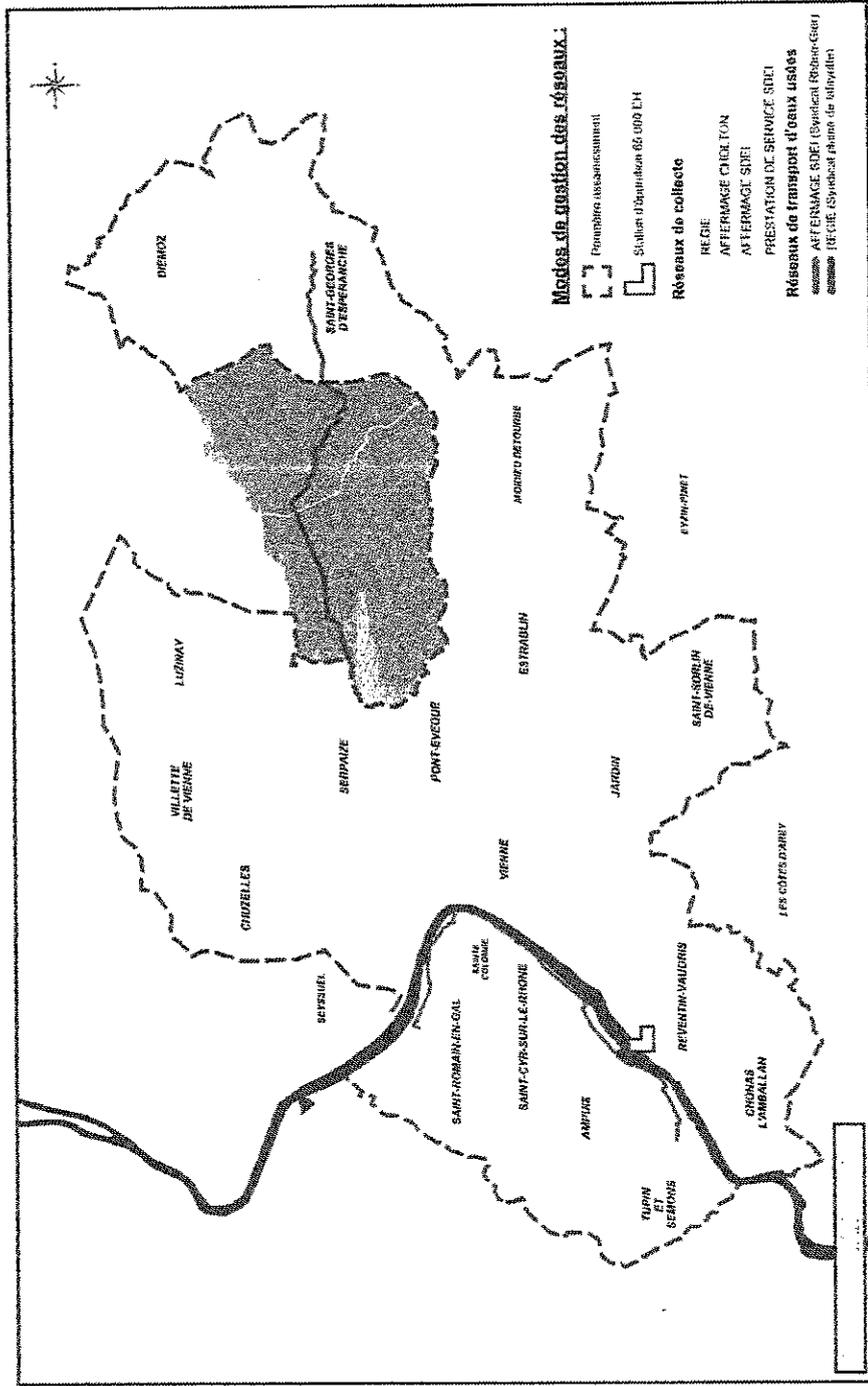


SYSTEMPUR

Station d'épuration du Systempur
Présentation des travaux d'extension et
de modernisation

jeudi 11 juillet 2013





Etude qui a débuté en 2010

-Réutilisation maximale des ouvrages et équipements existants à savoir la réutilisation des prétraitements, du traitement primaire, des ouvrages de traitement biologique

-Subvenir aux besoins du territoire

→ Réalisation de filière de réception et traitement de matières externes

-Pas de raccordement des industriels CANDIA et AHLSTROM et du Pays Saint Jeannais à la future station



SYSTEMPUR

Définition du niveau de rejet

Réunion du 06 aout 2010 avec la police des eaux

Normes pressenties	
Moyenne journalière	
DBO5	25 mg/l
DCO	125 mg/l
MES	35 mg/l
NTK	-
Pt	-

Arrêté du 22 Juin 2007

=> Pas de traitement de l'azote



CONTEXTE : la majorité des matières externes sont envoyées actuellement sur Pierre-Bénite. Sur son territoire, le SYSTEPUR peut répondre à ce besoin.

- MATIERES DE VIDANGE : Curage des fosses sceptiques
Capacité de réception proposée de **1 750 m3/an**
Gisement identifié à partir des quantités réceptionnées actuellement et de l'étude du conseil général de l'Isère et du Rhône
- MATIERES DE CURAGE : Curage des réseaux et déversoirs d'orage
Capacité de réception proposée de **501 m3/an (ou 580 t/an)**
Gisement identifié à partir des bilans matières de curage et avec un objectif de taux de curage de 5 %
- GRAISSES EXTERIEURES : Bacs à graisses des professionnels
Gisement pour les communes du SYSTEPUR et CAPV estimé à **1 650 m3/an**
Capacité de réception proposée de **2 200 m3/an**



**Implantation des
nouveaux batiments**

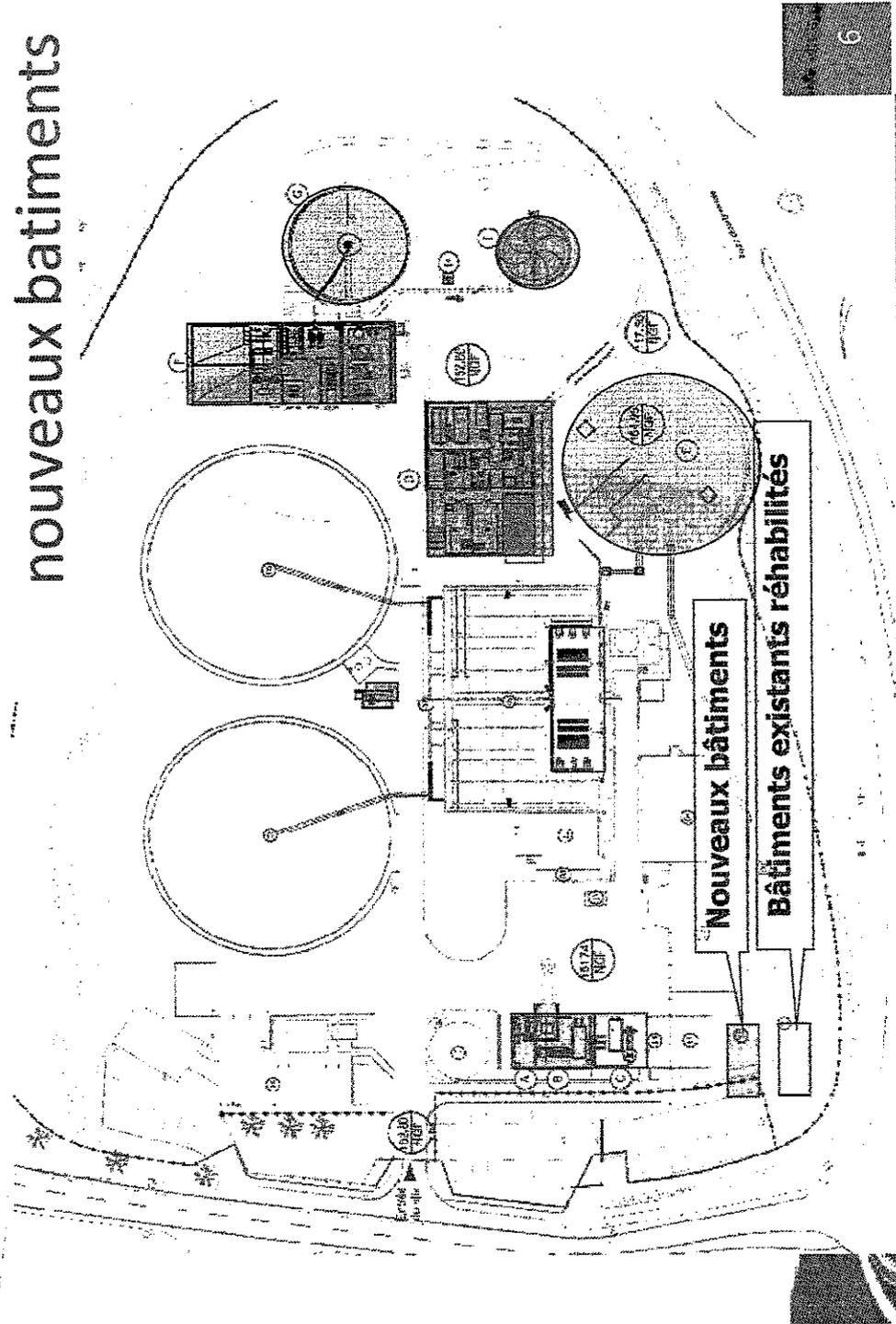
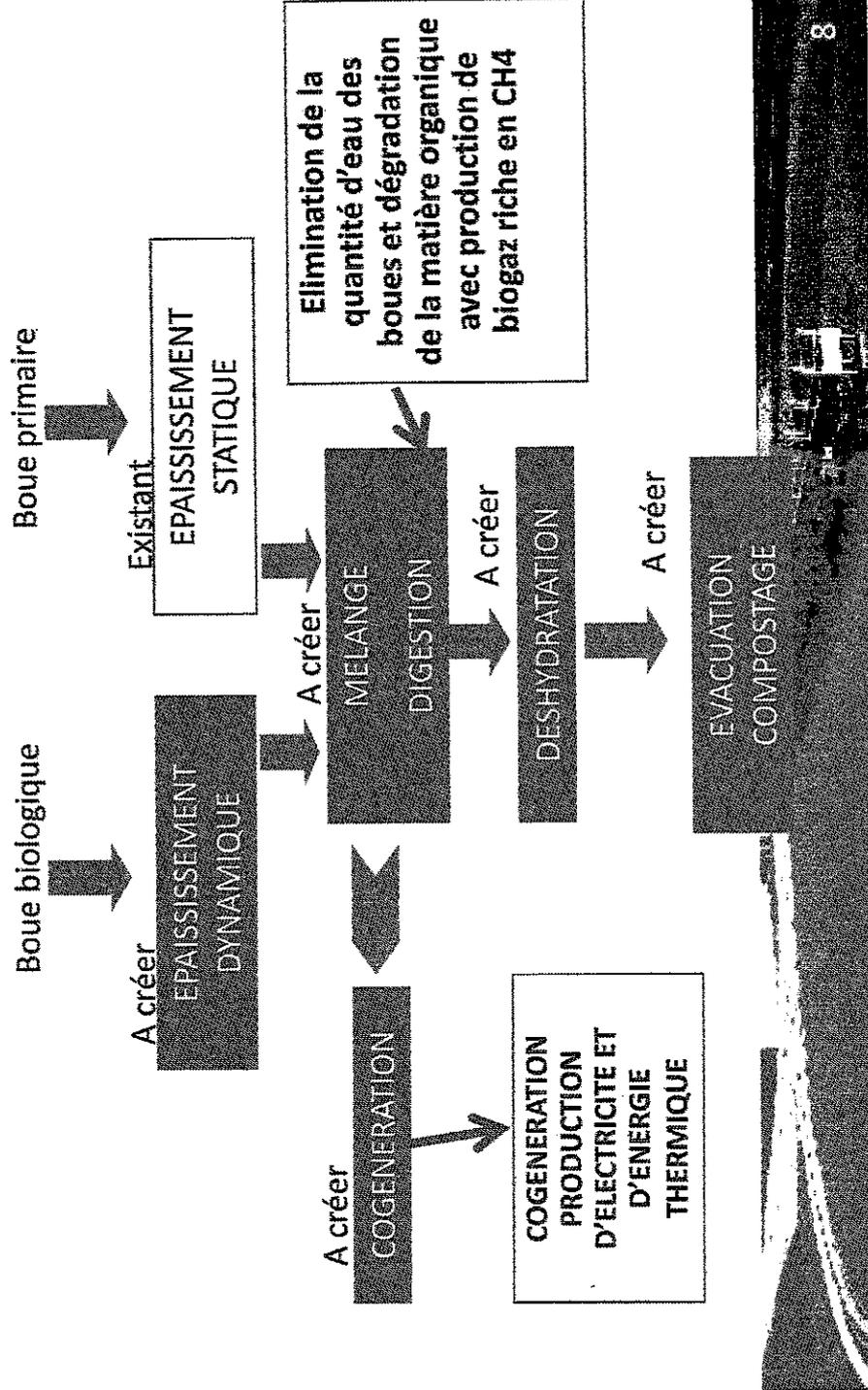
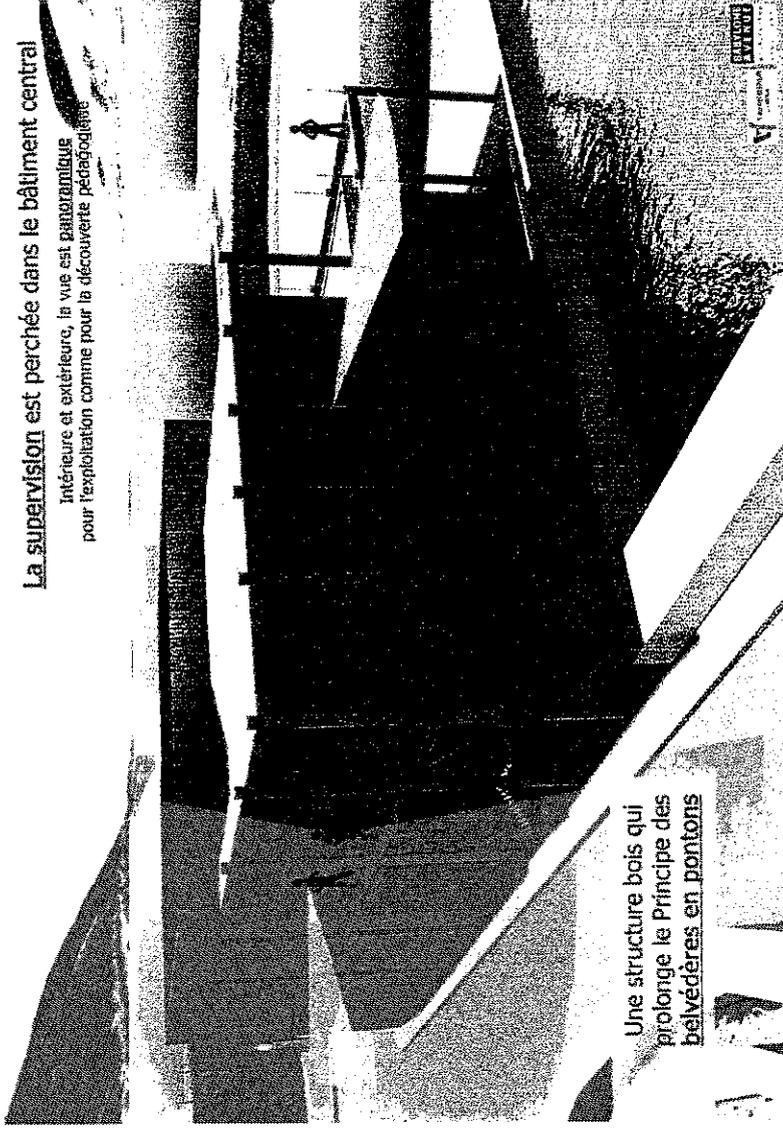


Schéma simplifié de la filière du traitement des boues



SYSTEMUR

Bâtiment de traitement des boues



La supervision est perchée dans le bâtiment central
Intérieure et extérieure, la vue est panoramique
pour l'exploitation comme pour la découverte pédagogique

Une structure bois qui
prolonge le Principe des
belvédères en pontons

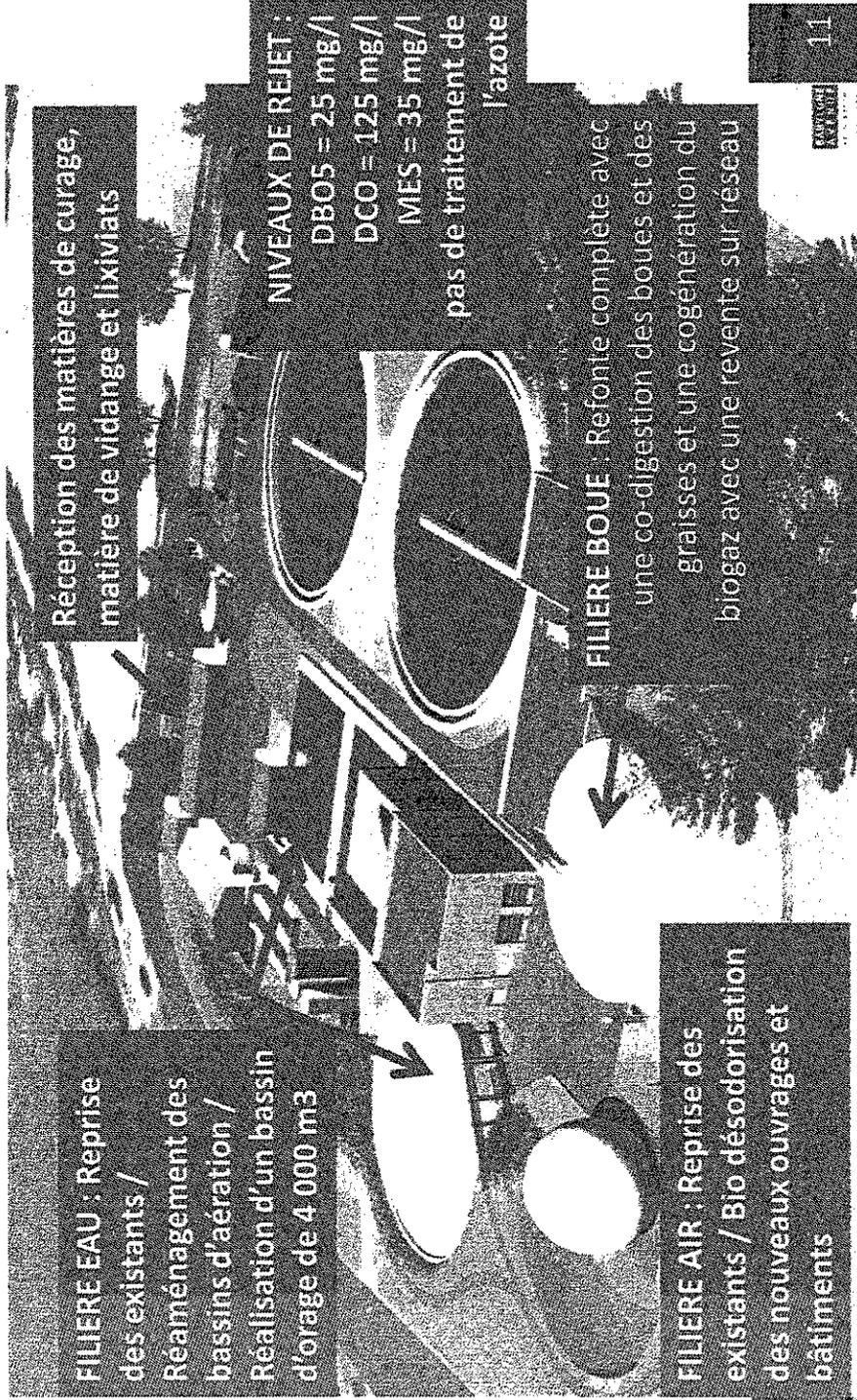


SYSTEMEPUR

Principales caractéristiques du projet

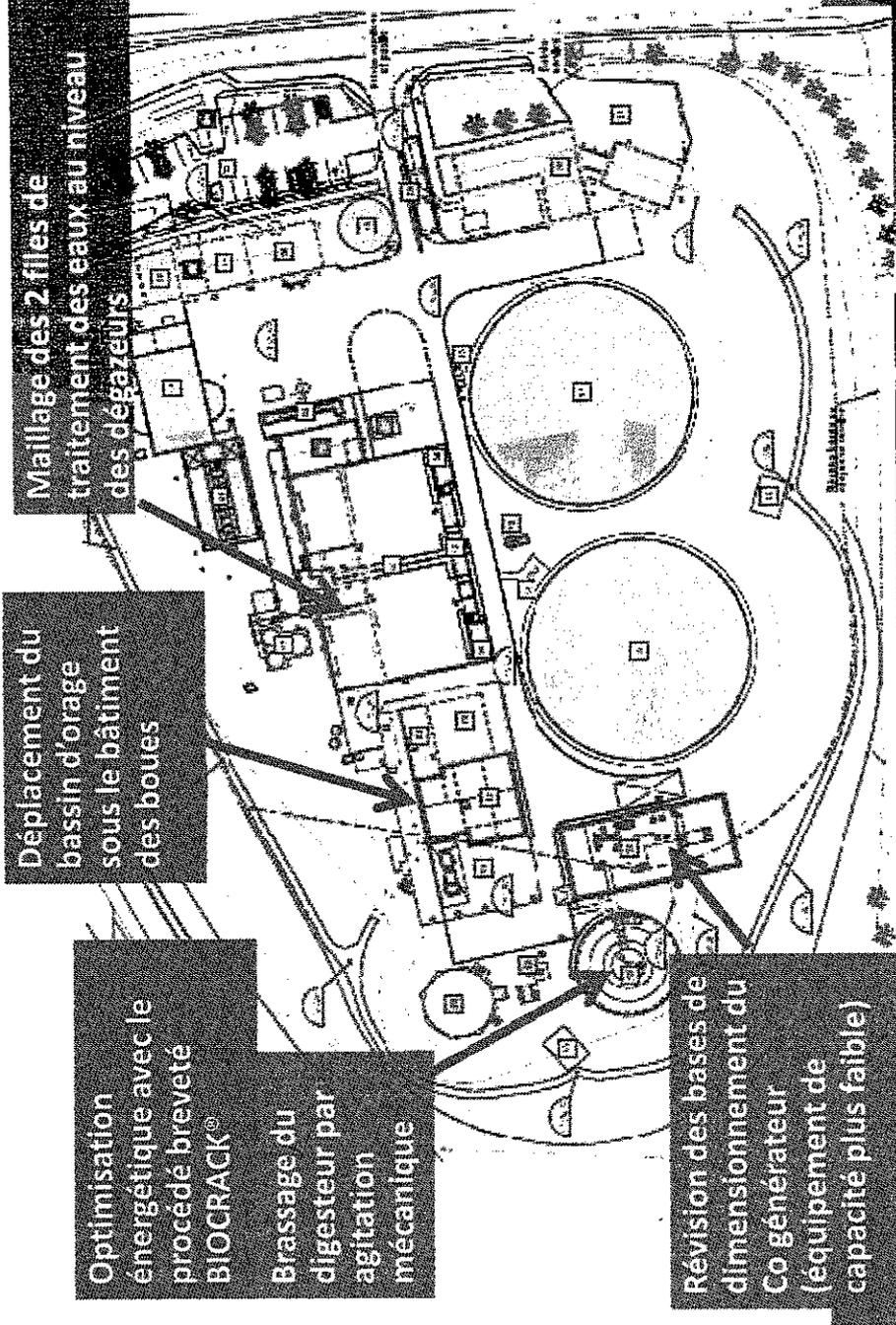
CAPACITE DE LA STATION : 125 000 EH

MONTANT DU PROJET : 14 400 000 €



SYSTEMPUR

Présentation offre OTV

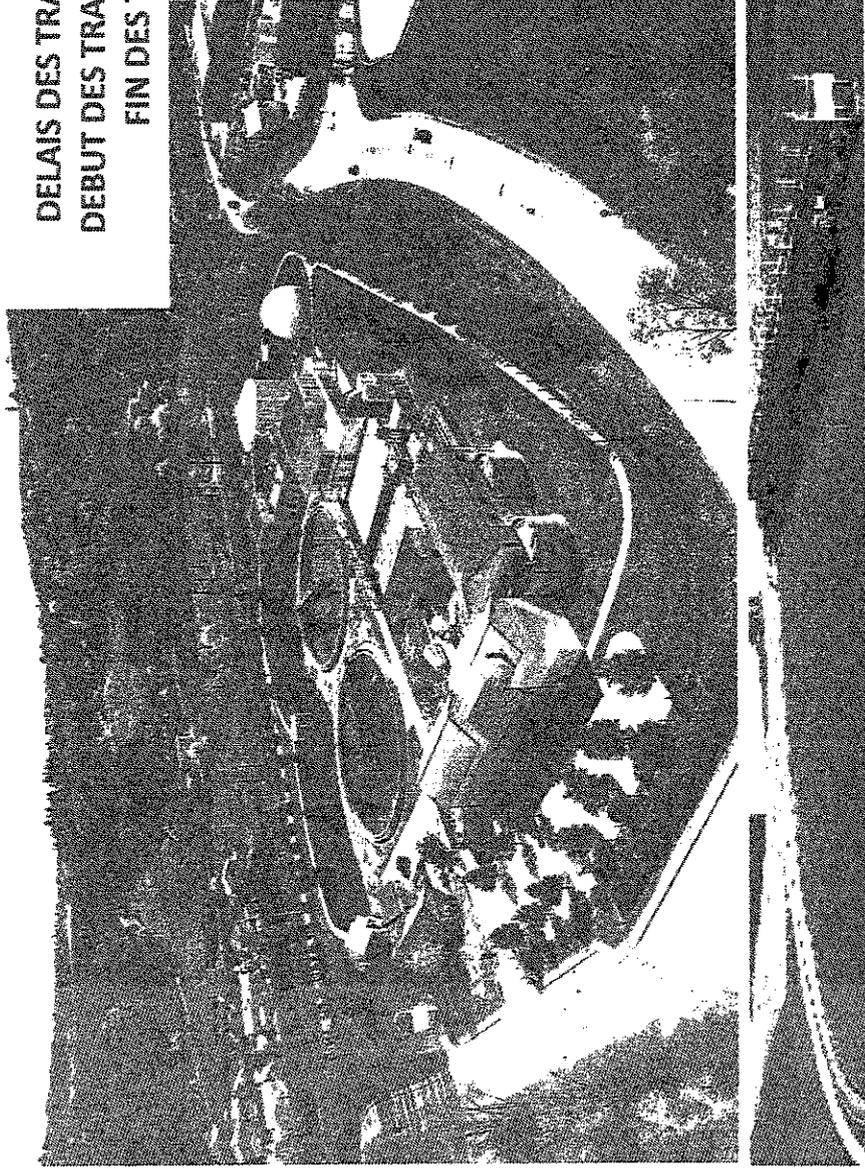


SYSTEMPUR

Présentation offre OTV

INVESTISSEMENT : 14 677 000 € HT
EXPLOITATION : 865 000 € HT

DELAIS DES TRAVAUX : 34 mois
DEBUT DES TRAVAUX : fin 2013
FIN DES TRAVAUX : 2016



SYSTEMPUR

2 enquêtes publiques pour vous exprimer...

Enquête « loi sur l'eau », 1er juillet au 2 août 2013

Projet d'extension de la step du SYSTEMPUR et son réseau d'assainissement

Permanences du commissaire enquêteur

14h00 à 17h00 à Reventin Vaugris le 04 juillet et à Ampuis le 15 juillet

09h30 à 12h00 à St Georges d'Espéranche le 20 juillet et à Vienne le 02 août
par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Vienne

Enquête « ICPE », 8 juillet au 9 août 2013

Traitement « digestion des boues et des graisses »

Permanences du commissaire enquêteur en mairie de Reventin Vaugris

09h00 à 12h00 le 08 juillet, 17 juillet et 2 août

14h00 à 17h00 le 25 juillet et le 09 août

par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Reventin Vaugris
par voie électronique, en envoyant un courriel à ddpp-envi@isere.gouv.fr



Proposition d'article réalisé par le SYSTEPUR adressée aux communes

Lecture d'un message - mail Orange

http://webmail1h.orange.fr/webmail/fr_FR/pdfRead.html?FOLDER=..

contenu du message

de "FRAYSSE Sandrine" <sfraysse@viennagglo.fr>
"Valérie Bertrand (Diémoz)" <valeriebertrandmairie@orange.fr>; mairie@ampuis.com ;
mairie-diémoz@wanadoo.fr ; "mairie St Cyr" <stcyrurlehone@gmail.com> ;
"NICOLETTI@ste-colombe.fr" <jnicoletti@ste-colombe.fr> ;
mairie.saint.georgesdesp@orange.fr ; mairie@tupinetsemons.fr ;
mairie@tupinetsemons.fr ; corinne.luttenbacher@ampuis.com ;
mairie.chonaslambellan@wanadoo.fr ; mairie@mairie-chuzelles.fr ;
à accueil.mairie@estrablin.fr ; mairie-eyzin-pinet@wanadoo.fr ; mairie.jardin@wanadoo.fr ;
mairie.luzinay@gmail.com ; catherine.moidieu@wanadoo.fr ; sandrine.simon@ville-pont-veveque.fr ;
mairie.reventin-vaugris@wanadoo.fr ; mairie.septeme@wanadoo.fr ;
mairie-serpaize38@wanadoo.fr ; secretariat@seyssuel.fr ; "mairie st romain"
<accueilmairie@saintromainengal.fr> ; stsolindevienne-mairie@wanadoo.fr ;
mairie@mairie-villettedevienne.fr ; secretariat@lescotesdarey.fr ; hietang@mairie-vienne.fr ; mairie.contact@oytier.fr
cc "GAVIOT-BLANC Gilles" <ggaviot@viennagglo.fr> ; "CORREARD Francis"
<fcorreard@viennagglo.fr> ; "Capucine MORIN" <capucine.morin@orange.fr>
date 18/06/13 18:02
objet Lancement enquête publique dossier modernisation station d'épuration du systepur
pièce(s) jointe(s) 1 fichier(s) [systepur@4211.kgl.198.112.ke](#)

Mesdames les Maires, Messieurs les Maires,

Je vous avais adressé un mail le 07 juin pour vous avertir qu'une enquête publique serait réalisée sur les communes concernées par le projet d'extension de la station d'épuration du systepur dont vous faites partis.

Afin d'informer largement la population sur la réalisation de cette enquête, pourriez vous, dans votre bulletin municipal ou autre document de communication, faire apparaître un article précisant les dates et le but de l'enquête.

Une enquête publique sera prochainement réalisée concernant le projet d'extension et de modernisation de la station d'épuration du Syndicat d'assainissement, Systepur, ainsi que sur la régularisation de son système de collecte des eaux usées. Ce projet concerne 24 communes dont vous faites partis, situées sur deux départements. L'enquête publique se déroulera du 1er juillet 2013 au 2 août 2013. Si vous souhaitez vous exprimer sur ce projet, deux possibilités :

- les permanences du commissaire enquêteur de 14h00 à 17h00 à Reventin Vaugris le 04 juillet et Ampuis le 15 juillet de 09h30 à 12h00 à St Georges d'Espéranche le 20 juillet et Vienne le 02 août
- par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Vienne.

Je vous ai joint l'avis d'enquête si vous souhaitez mettre plus de détail dans votre article. Pourriez vous me préciser quels seront les communes qui pourront réaliser cet article pour que je puisse en informer le commissaire enquêteur.

Je vous remercie pour votre participation.

Cordialement,

Sandrine Fraysse

Responsable service assainissement

sfraysse@viennagglo.fr



30 avenue du Général Leclerc
Espace Saint Germain
- Bâtiment Antarès -
B.P. 263
38217 VIENNE CEDEX



Enquêtes publiques SYSTEPUR

Deux enquêtes publiques sont actuellement en cours à Ampuis : elles sont relatives au SYSTEPUR (Syndicat mixte pour l'exploitation de la station d'épuration de l'agglomération viennoise).

La 1^{ère} enquête, appelée « enquête loi sur l'eau », porte sur le projet d'extension de la station d'épuration du SYSTEPUR et son réseau d'assainissement. Elle s'étend sur 24 communes situées sur deux départements.

L'enquête publique se déroule du 1^{er} juillet au 2 août 2013. Pour vous exprimer sur ce projet, deux possibilités :

- **les permanences du commissaire enquêteur**
 - de 14h00 à 17h00 à Reventin Vaugris le 4 juillet et à Ampuis le 15 juillet
 - de 9h30 à 12h00 à St Georges d'Espéranche le 20 juillet et à Vienne le 2 août
- **par courrier**, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Vienne

La 2^{ème} enquête, appelée « enquête ICPE », concerne un traitement spécifique qui sera mis en place sur la station d'épuration dans le cadre de son extension. Ce traitement « digestion des boues et des graisses » permettra de mieux traiter la pollution grâce à l'action de bactéries.

L'enquête publique se déroulera du 8 juillet au 9 août 2013. Elle s'étend sur 6 communes. Pour vous exprimer, 3 possibilités :

- **les permanences du commissaire enquêteur** en mairie de Reventin Vaugris
 - de 9h00 à 12h00 le 8 juillet, 17 juillet et 2 août
 - de 14h00 à 17h00 le 25 juillet et le 9 août
- **par courrier**, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Reventin Vaugris
- **par voie électronique**, en envoyant un courriel à ddpp-envi@isere.gouv.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service assainissement du SYSTEPUR :
04 82 06 33 00

Combien de fois par semaine allez-vous au supermarché ? Quels produits ou services achetez-vous sur Internet ? Quel moyen de transport utilisez-vous pour aller acheter votre pain ?

Pour répondre à toutes ces questions et mieux connaître les comportements d'achats des habitants de notre territoire, une étude de consommation des ménages est actuellement en cours sur notre commune. Un échantillon d'habitants est interrogé par téléphone par le cabinet AID Observatoire entre 10h30 et 14h30 ou le soir entre 17h30 et 20h30.

Nous vous remercions pour votre participation !

Depuis 2011, les élus ont décidé de renforcer la compétence développement économique de la communauté de communes de la région de Condrieu. L'objectif est de contribuer concrètement au développement des entreprises en leur proposant un accompagnement au quotidien.

Pour cela, un chargé de mission a été recruté en novembre 2012. Son rôle est de faire le lien entre les entreprises (artisanales, commerciales et industrielles) et la collectivité. Il reçoit les porteurs de projets de création/reprise d'entreprise, répond aux questions des entreprises sur les aides publiques, les projets d'aménagement en cours, les recherches de nouveaux terrains/locaux...

Chefs d'entreprise ou porteurs de projets, n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur de proximité !

Matthieu BODART
économie@cc-regiondecondrieu.fr
06 24 59 50 32

Actus

Avis d'enquête publique

Une enquête publique est en cours concernant le projet d'extension et de modernisation de la station d'épuration du Syndicat d'assainissement, Systeput, ainsi que sur la régularisation de son système de collecte des eaux usées. Ce projet concerne 24 communes dont vous faites partie, situées sur deux départements. L'enquête publique se déroulera jusqu'au 2 août 2013

Si vous souhaitez vous exprimer sur ce projet, deux possibilités :

- la permanence du commissaire enquêteur de 9h30 à midi à Vienne le 2 août,
- par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Vienne.

Une délégation d'Emirdag reçue à Vienne



Des représentants de notre ville partenaire de Turquie ont été reçus du 24 au 27 juin. Cette délégation menée par M. Canyig Polu, maire d'Emirdag accompagné de son épouse comprenait également M. Akin Agca, préfet de la région d'Emirdag et plusieurs techniciens. Plusieurs réunions de travail autour de la thématique de l'eau ont eu lieu entre élus et techniciens des deux villes. Une réception officielle a également permis au Consul général de Turquie à Lyon M. Hilmi Ege Turermen, d'échanger avec la délégation et les élus viennois.

12 | *Journal d'Info* | 2013, juillet

Un été sportif avec L'Ecole Municipale des Sports

Cet été encore l'Ecole Municipale des Sports organise des stages sportifs pour les 8 – 12 ans. Sports collectifs, extrêmes, d'habileté, de glisse il y en a pour tous les goûts et c'est pour cette raison qu'il ne reste plus que quelques places en août...



L'E.M.S. propose chaque semaine entre Juillet et Août, deux stages comprenant une activité sportive principale et une activité découverte. Au programme : Tennis, Street Bike, Kayak, Escalade et même un stage complet autour des sports de voile. Pendant ces cinq jours, l'objectif est « d'emmener l'enfant dans une réelle démarche de progression » mais pas seulement. En effet, ces stages d'une semaine comprennent aussi des activités découvertes comme la randonnée, le raft, le V.T.T, le golf ou encore l'orientation. Ces activités permettent ainsi d'initier les préadolescents à de nouvelles pratiques sportives afin de les orienter, pourquoi pas, vers un engagement en club pour la rentrée. Avec ces stages d'été l'E.M.S. souligne ainsi l'engagement de la municipalité dans sa démarche de promotion des activités sportives.

Du sport mais pas que...

Quant au côté intellectuel, l'Ecole Municipale des Sports ne l'a pas sacrifié puisque les jeunes sportifs doivent réaliser au cours de la semaine un journal qui sera ensuite distribué aux parents. Au programme sportif déjà riche s'ajoute donc la rédaction, des exercices de prise de vues et aussi de la mise en page informatisée. Une bonne manière d'entraîner aussi le cerveau pendant l'été...

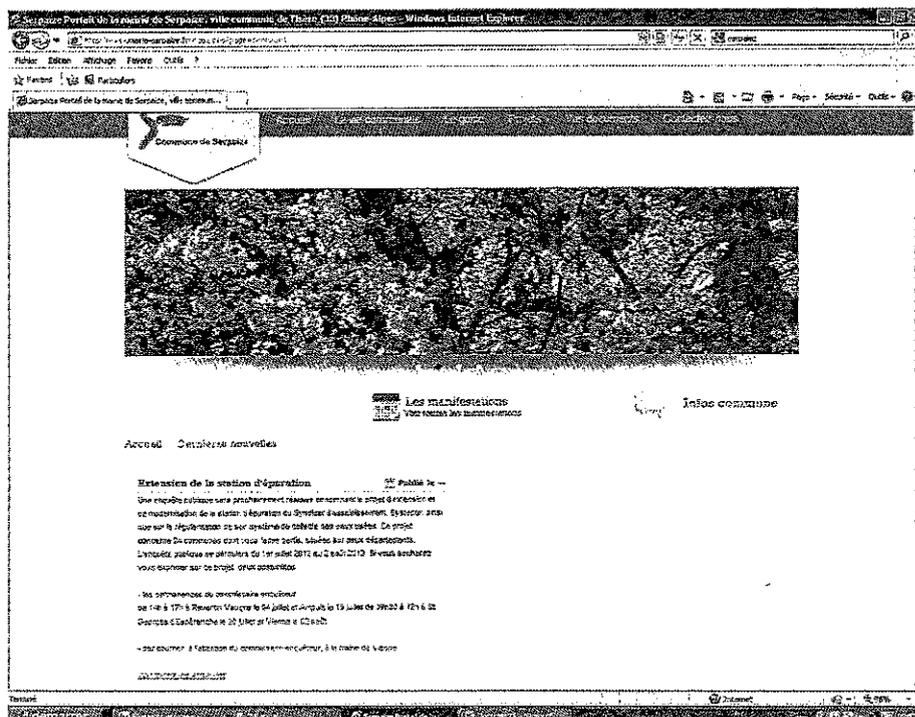
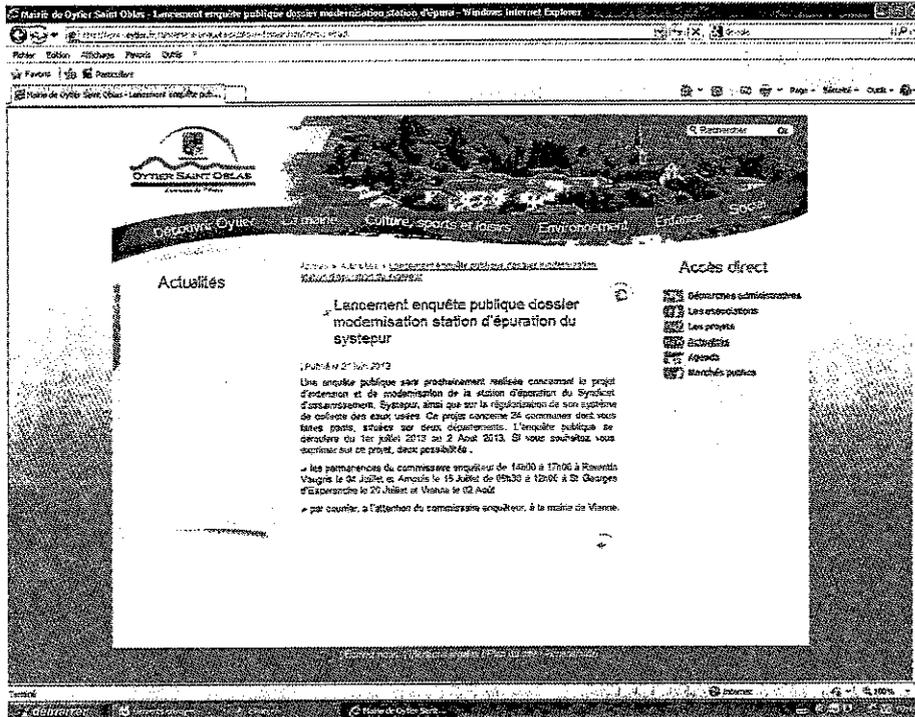
Des sessions sportives proposées aux centres sociaux

Pour la seconde année consécutive l'E.M.S. travaille avec les centres sociaux à la mise en place de « semaines sportives ». Destinés aux 11-15 ans, ces stages associent plusieurs disciplines et permettent une véritable mixité et surtout un échange entre les acteurs des différents quartiers. Lors des trois premiers jours, les jeunes découvrent plusieurs disciplines comme l'aviron, le tir à l'arc, le V.T.T... Les deux dernières journées sont quant à elles consacrées à la compétition. Celle-ci, très disputée aura lieu dans les bois de Malissol, autour du site de l'île Barlet mais aussi au stade Jean-Etcheberry. Pour créer les équipes les centres sociaux et l'E.M.S. mixent les différents quartiers afin que les adolescents apprennent à se connaître. Ces stages ont aussi pour but de fédérer ces futurs acteurs de la vie locale viennoise mais aussi d'insérer une démarche éducative à travers le sport.

En collaboration avec les centres sociaux de la ville, le service des sports à travers son action « Sport pour tous et partout » continuera cet été à proposer les « mardis du sport » les 16 et 23 juillet. Lors de ces deux journées, les enfants pourront s'initier à l'aviron, au tir à l'arc, à l'accrobranche mais aussi participer à une course d'orientation. Une belle manière d'occuper un été ensoleillé...

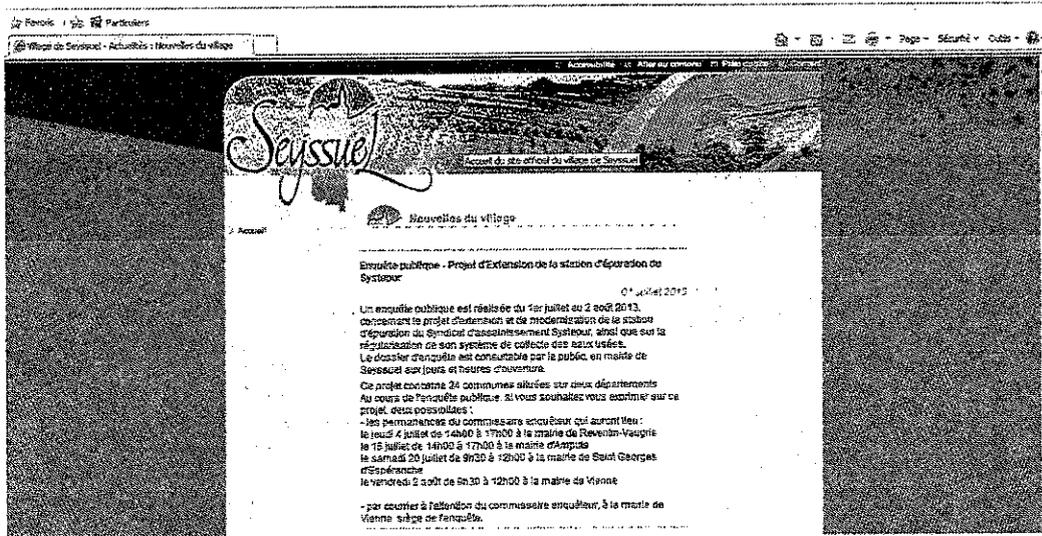
Site internet de la mairie d'Oytier Saint Oblas

SITES INTERNET



Site internet de la mairie de Serpaize

Site internet de la mairie de Seyssuel



Site internet de la communauté d'agglomération du Pays Viennois, ViennAgglo